

renouvellements requis dans l'Est, pour affecter ces fonds aux plus urgents des travaux d'accroissement de capacité dans l'Ouest.

Cette plus grande disponibilité financière permet donc un accroissement des immobilisations dans l'Est, de l'ordre de 438 millions \$ pour CN et CP combinés pour la période 1983-87. Bien que non négligeables, ces immobilisations supplémentaires sont sans commune mesure avec leur contrepartie de l'Ouest, qui se chiffre à plus de 3 milliards \$ pour la même période (CN et CP combinés). Alors que la nouvelle politique fédérale se traduira par un accroissement des immobilisations de 129% dans l'Ouest au cours de la période 1983-87, cet accroissement ne sera que de 31% dans l'Est; de plus, ces accroissements s'appliquent à des investissements qui étaient déjà beaucoup plus importants dans l'Ouest (2,191 milliards \$ vs 1,388 milliards \$ pour l'Est.)

#### 4.3.2 Pour le gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral a engagé 3,7 milliards \$ dans l'amélioration du transport dans l'Ouest pour les quatre années--récolte 1982-83 à 1985-86. Ces dépenses comprennent la nouvelle «allocation du Nid-de-Corbeau» (incluant les paiements provisoires 1982-83) et autres éléments connexes, de même que la poursuite de programmes déjà en place. Elles peuvent donc se schématiser comme suit:

TABLEAU 4.5

#### DEPENSES FEDERALES, 1982-1986

POURSUITE DES PROGRAMMES EXISTANTS (en millions \$)		NOUVEAUX PROGRAMMES (en millions \$)	
- Remise en état des embran- ments (Prairies)	380,2	- Paiements provisoires 1982-83	313,0
- Achat et location de wagons-trémies	434,3	- Allocation du Nid-de-Corbeau (1983-84 à 1985-86)	1 954,8
- Subventions aux embranche- ments (1982-83 et 1983-84)	278,0	- Participation fédérale aux augmentations de coûts	146,0
Sous-total	1 092,5	- Paiement d'appoint agricole	204,1
		Sous-total	2 617,9

Pour un grand total de 3 716 millions \$, en comptant des frais d'administration de 5,7 millions.

Source: Gouvernement du Canada, février 1983

Pour un transport amélioré dans l'Ouest - Documentation  
Aspects financiers, p. 1